

Bulle d'AIRE

L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal
à la fois ludique et informatif



UN DES TEMPS FORTS DE L'ASSOCIATION ...

C'est le vendredi 4 avril 2019 que plus d'une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation et se sont retrouvées au siège de l'Association à POITIERS pour la tenue de l'Assemblée Générale annuelle. Grâce aux talents de notre salariée et de la secrétaire, pour la 1^{ère} fois, les participants ont pu suivre sur écran les bilans de l'année 2018 commentés par leurs auteurs. Ce fut l'occasion de rappeler toutes les activités réalisées au sein de l'Association, de faire le bilan financier et celui de l'hébergement ouvert depuis fin 2015, mais aussi de recenser les tâches du service social (en 2018 ce sont plus de 100 familles qui lui ont fait appel).

Les évènements marquants de 2018 ont été soulignés, notamment le retour progressif des personnes détenues au Centre de détention fermé en octobre 2016. Les mouvements de grève des surveillants en début d'année et les manifestations des gilets jaunes en fin d'année ont été pris en compte par la Direction du C.P. afin que les familles ne soient pas pénalisées et que leurs parloirs puissent être maintenus.

Il faut noter la présence de 2 salariés des Rapides du Poitou qui assurent avec dévouement et humanité le transport des familles depuis la gare routière de Poitiers, mais aussi celles du président du Tribunal de Grande Instance (T.G.I.), de Mme GILARDOT Responsable du SPIP de Vivonne, de Mme REGNER responsable du GEPSA, de Mme BERTAUD Conseillère Départementale. Les interventions de ces derniers ont été appréciées par l'assistance et témoignent de l'intérêt que ces professionnels de la Justice et du milieu carcéral portent à notre Association. Les propos élogieux de ceux qui sont nos partenaires et parfois nos financeurs confirment la raison d'être de notre Association : contribuer au maintien des liens entre les personnes détenues et leurs familles et proches. Les nombreux dons et « MERCI » que les accueillants bénévoles reçoivent de la part des familles et amis sont un vrai réconfort et un grand encouragement à continuer notre mission.

Dès maintenant l'Association se prépare pour un projet important: l'ouverture d'une Structure d'Accompagnement à la Sortie (S.A.S.) dans les anciens locaux de la Maison d'Arrêt de Poitiers début octobre 2019.

Eliane P

Histoires drôles



Un dentiste dit à l'un de ses clients :

- Excusez-moi, mais vous m'avez payé avec des faux billets.

- Evidemment ! Vous m'avez posé des fausses dents !

LA VIE EN PRISON, Le saviez-vous ?

Lecture : Selon le code de procédure pénale, chaque établissement pénitentiaire doit disposer d'une bibliothèque dont les ouvrages sont mis gratuitement à disposition des détenus. Au C.P. de VIVONNE, ce sont 3 bibliothèques qui sont accessibles pour les personnes détenues (M.A. – C.D. – Quartier Femmes) et un fonds spécial pour les quartiers spécifiques.

Culte : Dans la logique de la loi de 1905 (séparation de l'Eglise et de l'Etat), le culte n'est pas obligatoire en prison. « Chaque détenu doit pouvoir satisfaire aux exigences de sa vie religieuse, morale ou spirituelle. » Au C.P. de Vivonne des aumôniers existent pour les cultes catholique, protestant, musulman, les Témoins de Jéhova et le bouddhisme.

Travail : La loi du 22 juin 1987 a supprimé l'obligation du travail pour les détenus. C'est la fin du travail forcé en France. On parle maintenant d'un droit au travail en prison. Au C.P. de Vivonne plusieurs possibilités sont offertes : Maintenance, nettoyage et entretien des espaces verts, buanderie, coiffeur, service restauration et cantine bibliothèque, travail en ateliers fourni par plusieurs entreprises.

Eliane P

La citation ?

« Si les jambes te manquent pour marcher, voyage à l'intérieur de toi-même »
Proverbe Soufi (courant mystique de l'Islam)



Petit mot de GEPsa

Emilie et Florence vous proposeront au mois de mai la possibilité de confectionner une jolie carte « bonheur » à offrir à vos proches.

A vous de jouer...

Rendez-vous printanier
Qui revient chaque année
Promettre du bonheur
Et réchauffer les cœurs,
Je suis très parfumé
Et je fleuris en mai.

Qui-suis-je ?

Le muguet, pour te porter bonheur !



KEFIR DE FRUITS

Ingrédients pour 1l : 3 cuillères à soupe de sucre, 2 grosses cuillères à soupe de graines de kéfir, 1 figue sèche, 1/2 citron jaune.

Préparation : Mettre tous vos ingrédients dans un bocal de 1l, remplir d'eau. Laisser fermenter entre 12h et 48h en fonction de la température. Filtrer et mettre en bouteille. Vous pouvez laisser à température ambiante si vous voulez que cela pétille, sinon mettez le au réfrigérateur. Ensuite rincez vos graines de kéfir et recommencez, vous pouvez utiliser les fruits encore une fois avant de les changer.

Bonne dégustation !

